

Marseille, le 23 juillet 2021

**Objet** : Assemblée Générale du CODEP 13 du 9 octobre 2021

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs et Gérants de SCA des Bouches du Rhône,

Avec l'ensemble de l'équipe du Comité Directeur Départemental des Bouches-du-Rhône, et conformément aux statuts de notre association, j'ai le plaisir de vous adresser sous ce pli, les documents suivants :

- Convocation à l'Assemblée Générale du 9 octobre 2021, comportant l'ordre du Jour
- Un pouvoir

Suite à l'élection de Frédéric DI MEGLIO au poste de Président National de la FFESSM, Jean-Claude JONAC, assure la présidence du Comité Régional depuis fin mai 2021 et conformément à l'article 12 de nos statuts, il a démissionné de son poste de Président du Comité Départemental, poste que j'occupe jusqu'à notre prochaine assemblée générale.

Comme stipulé à l'article 11 de nos statuts, l'assemblée générale élira, sur proposition du comité directeur, un nouveau Président pour la durée restant à courir du mandat.

Cette élection aura lieu à scrutin majoritaire à un tour et se déroulera à bulletin secret. Seuls voteront les membres de l'assemblée générale présents ou représentés.

Nous vous rappelons que pour pouvoir être membres votants, vous devez être à jour de vos licences et cotisations au Comité Départemental.

Nous vous communiquerons, par courriel, et sur site internet du Comité, le nom du Président proposé par le Comité Directeur au plus tard le 30 août 2021.

L'ensemble de ces documents, ainsi que nos Statuts et Règlement Intérieur, sont déjà disponibles sur le site internet du Comité Départemental :

[www.ffessmcd13.com](http://www.ffessmcd13.com)

En vous remerciant pour votre confiance, le Comité Départemental des Bouches du Rhône se joint à moi pour vous adresser nos salutations fédérales.

Le Président  
Philippe DUVET



PJ :

- Convocation Assemblée Générale du 9 octobre 2021
- Pouvoir